

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

ASSOCIATION JEUNES TALENTS CIRQUE EUROPE
J.T.C.E

9, Rue de la Pierre Levée

75011 PARIS

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association, à la fin de cet exercice.

CM

CLAUDE-MARIE LEROY

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La première partie de l'annexe expose les règles et méthodes comptables habituellement suivies par votre Association.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis, j'ai vérifié leur caractère approprié ainsi que les informations fournies à leur sujet dans l'annexe, et je me suis assurée de leur correcte application.

Estimations comptables

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenue par l'Association l'annexe concernant l'application des règles et méthodes comptables, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application des méthodes décrites.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS,
Le 8 Mai 2011



Le Commissaire aux Comptes
Claude-MARIE LEROY

Bilan Actif

Au	31/12/2010	31/12/2009
Durée	12 mois	12 mois

	Brut	Amort&Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais recherche & développement				
Conces. brevets & droit simil. marques, procédés, logiciels, droits				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Bâtiments				
Inst. Tech., Matériel Outil. ind.				
Autres immob. corporelles	968	318	650	
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières				
TOTAL (I)	968	318	650	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvision.				
En-cours production de biens				
En-cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes sur commandes	1 620		1 620	
Créances exploitation				
Usagers & cptes rattachés	20 450		20 450	
Autres créances	82 558		82 558	65 083
Valeurs mobilières de placement	153		153	153
dont actions propres				
Disponibilités	46 132		46 132	177 290
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance	1 000		1 000	61
TOTAL (II)	151 913		151 913	242 586
Charges à répartir / plus.exer. (III)				
Prime de rembourse. des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I-II)	152 880	318	152 562	242 586
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				

Cheroy

Bilan Passif

Au	31/12/2010	31/12/2009
Durée	12 mois	12 mois

Net	Net
-----	-----

FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs, donations...)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves de trésorerie provenant du résultat		
Dotation au fonds de trésorerie		
Fonds associatif		
Fonds dédiés	38 940	163 000
Report à nouveau	9 196	-10 877
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou déficit)	-18 541	20 073
Subventions d'investissement		
Autres subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Subventions d'équipement		
TOTAL (I)	29 594	172 196
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
TOTAL (II)		
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		4 113
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		4 113
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établis. crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçues s/ commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 685	5 613
Dettes fiscales et sociales	14 939	8 141
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés		
Autres dettes	344	524
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance		52 000
TOTAL (IV)	122 968	66 277
Ecart de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I-V)	152 562	242 586

Compte de Résultat

Au	31/12/2010	31/12/2009
Durée	12 mois	12 mois

	France	Exportation	TOTAL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)			500,00	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			500,00	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			122 500,00	245 000,00
Reprises s/prov et amort. transfert de charges			4 113,00	
Autres produits			128 017,99	2 113,43
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			163 000,00	
TOTAL (I)			418 130,99	247 113,43
CHARGES D' EXPLOITATION				
Achat de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			97 983,47	28 058,01
Impôts, taxes et versements assimilés			1 323,41	504,13
Salaires et traitements			55 648,99	19 604,87
Charges sociales			31 235,88	11 454,78
Dotations aux amortissements s/immobilisations			318,04	
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations pour réserves				
Dotations aux provisions pour risques et charges				4 113,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées			38 940,00	163 000,00
Autres charges			210 662,51	91,60
TOTAL (II)			436 112,30	226 826,39
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-17 981,31	20 287,04
OPERATIONS EN COMMUN				
Excédent attribué, déficit transféré (III)				
Déficit supporté, excédent transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
Autres valeurs mob., créances d' actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés			4,11	4,94
Reprises s/provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets s/cessions valeurs mob de placement				
TOTAL (V)			4,11	4,94
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				221,51
Différences négatives de change				
Charges nettes s/cessions valeurs mob. de placement				
TOTAL (VI)				221,51
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			4,11	-216,57
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-17 977,20	20 070,47

Compte de Résultat (Suite)

Au	31/12/2010	31/12/2009
Durée	12 mois	12 mois

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		813,82	3,04
Sur opérations en capital			
Reprises s/provisions et transfert de charges			
Quote-part des subventions d'investissement non renouvelable virée au cpte résultat			
TOTAL (VII)		813,82	3,04
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1 377,86	0,80
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
TOTAL (VIII)		1 377,86	0,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-564,04	2,24
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
PRODUITS (I+III+V+VII)		418 948,92	247 121,41
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		437 490,16	227 048,70
EXCEDENT OU DEFICIT (Produits - Charges)		-18 541,24	20 072,71

Cheney

ASSOCIATION
JEUNES TALENTS CIRQUE

9, rue de la Pierre Levée
75011 Paris

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au BILAN avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2010,
dont le total est de 152 562 Euros

et au COMPTE DE RESULTAT de l'exercice s'étendant du 1er Janvier au 31 Décembre 2010,
présenté sous forme de liste,

dont le total est de (18 541,24) Euros.

et dégageant une **perte comptable de 18 541,24 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes, tableaux et documents dont partie intégrante des comptes annuels.

Lorsqu'un élément de l'annexe exigé par les dispositions du décret 83 1020 n'est pas
fourni il y a lieu de considérer qu'elle ne s'applique pas au cas présent.

De même si des informations requises ont déjà été portées au bilan ou au compte de
résultat, elles ne sont pas reprises dans l'annexe.

MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont
été respectés à partir des hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du **plan comptable général 1999**.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en
comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi
de coûts nominaux exprimés en euros courants.

MOUVEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Cherry
Acquisition d'un ordinateur APPLE STORE IMAC 21.5 P. d'une valeur de 967,56 euros en
date du 06/01/2010.

METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue :

L : linéaire - D : dégressif - E : exceptionnel

AMORTISSEMENTS POUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DEPRECIATION
Matériel et outillage	L 15 à 20%
Installations générales, agencements et aménagements	L 15%
Matériel de bureau et informatique	L 20%- L 33,33%
Mobilier	L 10%

CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

EXERCICE

- Fournisseurs - factures non parvenues	2 100,00 €.
- Personnel - Autres charges à payer	
- Organismes sociaux – Charges à payer	
- Divers - Charges à payer	

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé pendant l'exercice.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 1000,00 €.
Elles correspondent par nature aux éléments indiqués ci-dessous et concernent des charges réglées au cours de l'exercice mais qui concernent l'exercice suivant :

- Bourse Losing Grip : 1 000,00 €

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Une provision pour risques et charges concernant un montant d'indemnité réclamé par la compagnie d'assurance AXA pour une somme de 4 113 euros correspondant à la dégradation d'un tapis de scène par l'association IM-POSTURE a fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice.

EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

L'effectif de l'association à la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2010 est de 1 salarié équivalent temps plein selon D.A.D.S 1.

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2010 a lui aussi été de 1 salarié équivalent temps plein.

Cherzy

**ELEMENTS NOUVEAUX CONSTATES
PENDANT L'EXERCICE**

Conformément aux dispositions de l'article 9 (al.2 bis) ainsi que de l'article 24-16 du décret du 29 novembre 1983 du code du commerce,
Nous vous informons que nous avons décidé d'appliquer les dispositions du plan comptable associatif 1999 au titre des fonds dédiés. Nous avons constaté au compte 689 Engagement à réaliser s/subventions attribuées un montant de 38 940 €. en contrepartie du compte 194 Fonds dédiés, se décomposant de la manière suivante :

SUIVI DES FONDS DEDIES

Nature Subvention	31/12/2009	Subvention 2010	Utilisation 2010	Solde 31/12/2010
Subv.Europ	163 000	0	124 060	38 940